

Diplôme Supérieur Culture de l'ALLIANCE FRANCAISE

Objectifs par thème. :

■ JUSTICE

Tu devras être capable de

- ✓ repérer le schéma de l'organisation de la justice en France
- ✓ situer les différentes juridictions au travers de quelques affaires célèbres
- ✓ décrire le fonctionnement de la justice, ses rituels et ce qui caractérise ses différents acteurs

■ METISSAGE ET FRANCOPHONIE

Tu devras

- ✓ présenter un état des lieux et un historique de l'immigration, aborder la notion de métissage et analyser sa présence dans différents champs et domaines culturels
- ✓ présenter l'espace francophone et l'histoire de la francophonie
- ✓ situer quelques grands noms de la littérature de langue française et leurs œuvres
- ✓ observer l'expérience de l'exil (volontaire ou non) dans des extraits de romans et t'interroger sur l'influence de la culture francophone à l'étranger

■ LES GROUPES SOCIAUX

Tu devras

- ✓ définir quelques mots clefs représentant des distinctions dans la société (classe sociale, milieu social, catégorie sociale...)
- ✓ établir d'autres répartitions de la population en fonction de différents critères (l'âge, les modes, les intérêts communs...)
- ✓ observer l'évolution des classes sociales et l'émergence de nouveaux groupes humains

■ 1848-1914 LES ANNEES « ORSAY »

Tu devras

- ✓ situer sur un axe chronologique les grands moments (historiques, sociaux, culturels...) et les noms qui s'y rattachent
- ✓ découvrir cette période sous différents aspects : aussi bien le colonialisme que la peinture, la naissance de la presse et celle d'arts nouveaux, les mouvements sociaux ou la « légèreté » à la française, l'héritage que nous a laissé cette période et les traces qu'il laisse dans le présent

EPREUVES COLLECTIVES

■ Epreuve 1 : Compréhension orale et compte-rendu (durée : 1h / 40 points)

3 auditions d'un enregistrement avec prise de notes et rédaction d'un compte-rendu.

Pour y arriver il faut écouter activement, prendre des notes sous forme abrégée, restituer le contenu du discours en le reformulant avec ton propre vocabulaire (notamment passage de l'actif au passif, transformation des phrases verbales et tous procédés pour rendre le discours plus bref). Il ne faut pas introduire des éléments nouveaux, formuler des opinions personnelles, sélectionner des phrases du texte pour les recopier.

■ Epreuve 2 : Compréhension et expression écrite et connaissances culturelles

(durée : 2h / 60 points)

- A- Questions de compréhension sur un document
- B- Commentaire écrit guidé par des questions
- C- Lecture et analyse de documents

Partie A : Questions de compréhension sur un document

Pour y arriver, il faut faire une lecture intensive du texte pour en saisir les contenus spécifiques y compris sous-entendus grâce à ta connaissance du thème ; synthétiser et reformuler les informations principales et poser la problématique ; repérer et extraire du texte les mots ou phrases-clefs qui justifient les réponses.

Partie B : Commentaire écrit guidé par des questions

Pour y arriver il faut suivre le plan du commentaire donné dans la consigne ; organiser tes connaissances pour les intégrer au commentaire ; argumenter, illustrer, nuancer ; rendre compte de la complexité de la thématique, prendre position ; formuler ton opinion et convaincre, comparer.

Partie C : Lecture et analyse de documents

Pour y arriver il faut faire une lecture intensive des textes ; repérer par des indices visuels et textuels le type d'écrit (typographie, disposition, titres, intertitres...) ; identifier le/les thème(s) commun(s) à travers les contenus ; caractériser le type de texte (argumentatif, descriptif, narratif...) ; recourir à ta connaissance des modalités d'écriture et de style pour mettre en valeur et/ou analyser les qualités du texte.

Il ne faut pas commenter, développer les textes ni les résumer, citer sans justifier, justifier sans citer.

Epreuve 3 : Maîtrise de la langue (durée : 45 minutes / 40 points).

Quatre tâches portant sur le fonctionnement de la langue, la dérivation, les transformations et les registres de langue.

1) Choisir les termes appropriés pour compléter un texte.

Pour y arriver il faut comprendre le texte dans son ensemble ; percevoir la structure du texte et de chacune des phrases ; savoir choisir le terme exact parmi les mots proposés.

2) Identifier les relations logiques contenues dans les phrases proposées puis récrire la phrase, sans en changer le sens, en utilisant une conjonction appropriée.

Pour y arriver il faut saisir très exactement le sens de la phrase ; utiliser ses connaissances en grammaire pour la transformer en utilisant une conjonction adaptée ; percevoir l'intention de l'auteur ; dans certaines phrases où le lien n'est pas d'emblée explicite (tels que cause/conséquence) ; savoir sélectionner l'intention prédominante.

3) Transformer un récit de langue littéraire en langue courante.

Pour y arriver il faut identifier les caractéristiques de la langue littéraire (structure, vocabulaire, temps, expressions figées) ; reformuler.

4) Trouver la famille des mots proposés en choisissant la catégorie grammaticale appropriée pour les placer au bon endroit.

Pour y arriver il faut acquérir un vocabulaire riche et varié, savoir l'utiliser en contexte, avoir une bonne connaissance des familles de mots ; maîtriser la syntaxe pour choisir la catégorie grammaticale appropriée.

Durée totale des épreuves collectives : 3h45 / 140 points

EPREUVE INDIVIDUELLE

Epreuve 4 : Expression orale et connaissances culturelles. (durée : 40 minutes / 60 points).

- préparation : 20 minutes
- passation : Commentaire d'un document guidé par des questions (20 minutes)

Il faut se montrer capable de préparer un commentaire clair, cohérent et bien structuré à partir des documents proposés ; rappeler les éléments du contexte dans lequel les documents proposés ont été produits, souligner les problèmes posés et les développer en donnant ton opinion, en argumentant et en illustrant ton propos ; donner des exemples comparables en France et dans ton pays, dans l'histoire et/ou actuellement ; mettre en valeur les aspects littéraires des textes fournis ; répondre aux questions des examinateurs.

Admissibilité à l'oral : 68,5 points

Admission définitive : 100 points sur 200 points

Le candidat admis à l'oral qui n'obtient pas la moyenne sur l'ensemble des épreuves (100 sur 200 points) garde le bénéfice de son écrit pendant un an. Il repasse l'épreuve orale sans frais supplémentaires.

Mentions :

De 100 à 119 points = Sans mention
De 120 à 139 points = Assez bien
De 140 à 159 points = Bien
A partir de 160 points = Très bien